ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

SPLENDIDE OCCASION

D'ACQUERIR

UNE GRANDE ET SUPERBE

RESIDENCE MODERNE

Avec de Vastes Terrains, Magnifiquement Située

A l'encoignure des Avenues St-Charles et Nashville,

Dans l'ilet borné par les rues Hurst et Arabella.

VOISINAGE ARISTOCRATIQUE.

George F. Herber vs T. H. Underwood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 58,860—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 18 mai 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances là-dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No Un, dans l'ilet No 60 borné par les avenues St Charles et Nashville et les rues Hurst et Arabella, sur un devis et certificat d'arpentage fait par C. M. Williams, député ingénieur de ville, le 20 mai 1889, annexé à un acte passé le 14 septembre 1889, d'après lequel devis ledit lot forme l'encoignure des avenues St Charles et Nashville, et mesurant soixante quinze pieds, cinq pouces et deux lignes de face à l'avenue St Charles, soixante-treize pieds en largeur dans le fond sur une profondeur de cent soixante-seize pieds deux pouces et façade à l'avenue Nashville, et cent cinquante-cinq pieds, onze pouces et sept lignes sur la ligne du côté opposé étant une portion d'un lot plus grand qu'Underwood acquit de Harry Dapont et femme, d'après acte passé le 18 avril 1889, enregistré dans le bureau des transferts, Livre 130, folio 616.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Parkerson & Tobin, avocats pour le plaignant.
14 avril—14 15 21 28—mai 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Troisième District.

Connue comme les Nos 628 et 630 rue Paix, entre les rues Royale et Chartres.

Charles A. Denis vs Jeantet Bégué et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,977—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 mai 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues de la Paix, Esplanade, Royale et Chartres, et mesurant cinquante-trois pieds cinq pouces de face à la rue de la Paix, cent quarante-sept pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles; les bâtisses et améliorations sur ledit lot de terre portent les anciens numéros municipaux 9 et 11 de la rue de la Paix.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour le plaignant.
21 avril—21 28—mai 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Troisième District.

Portant le nouveau numéro municipal 1529 rue Nord Derbigny, entre les rues Colombus et Laharpe.

Oliver S. Livaudais vs Mme Elsie Hilliard, épouse de William Hilliard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,722—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mai 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent et toutes les dépendances là-dessus y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre C, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Derbigny, Colombus et Roman; lequel dit lot de terre mesurant en mesure américaine vingt-deux pieds onze pouces et demi de façade à la rue Derbigny sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un devis annexé à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 21 mai 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. E. Livaudais, avocat pour le plaignant.
14avril—14 21 28—mai 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur dans le Deuxième District.

Connue comme Nos 1031 et 1033 rue Chartres, entre les rues Ursulines et St-Philippe.

Baptiste Laporte vs Jeantet Bégué et Ellen Donnelly, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 58,892—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mai 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies et privilèges là dessus y appartenant situé dans le Deuxième district de cette ville dans l'ilet No 49, borné par les rues Chartres, Ursulines, Royale et St-Philippe, désigné par la lettre "M", sur un devis dressé par J. A. d'Hémécourt, voyer de ville, le 13 décembre 1870, annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ancien notaire, le 15 décembre 1870, ledit lot mesurant en mesure américaine, trente-deux pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Chatres, sur une profondeur de quatre-vingt dix pieds et trois pouces entre lignes parallèles; ledit lot étant la partie d'une plus grande portion, concédée aux religieuses des Ursulines par la Compagnie des Indes Occidentales, le 18 septembre 1726 et confirmé par le gouvernement des Etats Unis, d'après un acte de compromis exécuté pardevant G. R. Stringer, notaire, le 17 de février 1824.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Charles J. Théard, avocat pour le plaignant.
14 av—14 15 21 28—mai 5 12 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande portion de terre de valeur dans le Deuxième District,

SUR LA RUE DU CANAL,

Entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

Frank T. Mayer vs Aristide Lopez.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,893—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 18 mai 1899 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 351, borné par les rues Canal, Dorgenois, Rocheblave et Douane, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, titres et intérêts, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant désigné par la lettre R sur un plan annexé à un acte de vente passé devant Emile Pomes, notaire, le 14 de mars 1898, par S. G. De Lisle, voyer, à la date du 23 juillet 1897, d'après lequel plan ledit lot mesure comme suit: Cinquante-deux pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Canal sur cent cinquante-six pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, et la même largeur dans le fond de cinquante deux pieds cinq pouces et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions;

L'acquéreur paiera comptant la somme de mille dollars avec sept pour cent d'intérêt par an là-dessus, du 14 mars 1898 jusqu'au paiement cinq pour cent honoraires d'avocat sur la somme de deux mille dollars avec sept pour cent par an du 14 mars 1898, tous les frais de cour et de vente incluant les frais et charges du sherif, et sept 75[100 dollars, frais du greffier et cinq dollars de coût de la copie de l'acte, et quelles que soient les taxes qui sont dues sur la propriété, et pour la balance il assumera le billet garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété, pour la somme de mille dollars, daté le 14 mars 1898, avec sept pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, et payable deux ans après date jusqu'au montant de son enchère si l'enchère était insuffisante pour embrasser le tout dudit billet; et si ladite enchère était suffisante pour payer le montant entier du comptant ci-dessus requis, avec le montant entier dudit billet assumé, alors la balance de l'adjudication sera payée comptant.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocat pour le plaignant.
14 avril—14 15 21 28—mai 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur dans le Premier District.

Les bâtisses dessus portant les numéros municipaux 4726, 4732 et 4738 rue Gasquet (maintenant Cleveland avenue),

Et No 214 rue Bernadotte. Le tout dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues St-Patrick et Palmyre.

Joseph Maumus vs Julien Leonard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 58,915—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er juin 1899 à midi des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Sept lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, et désignés par les numéros suivants, à savoir:

Les lots numérotés de 9 à 12 inclusivement mesurent chacun trente pieds de face à la rue Gasquet sur cent vingt pieds de profondeur.

Le lot No 13 forme le coin des rues Gasquet et Bernadotte et mesure trente pieds de face à ladite rue Gasquet sur une profondeur entre lignes parallèles et façade sur la rue Bernadotte de cent vingt pieds. Les lots Nos 14 et 15 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Bernadotte sur cent cinquante pieds de profondeur; lesdits sept lots de terre étant dans l'ilet 832 borné par les rues Gasquet, St Patrick, Bernadotte et Palmyre.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions - Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
A. E. et O. S. Livaudais, avocats pour le plaignant.
29 avril—29—mai 5 12 19 26—1er juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District.

Connue comme No 515 rue St Philippe entre les rues Vieille-Levée et Chartres.

Jean Bégué vs Evariste Sugasti et als

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58 979—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 mai 1899, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et, améliorations, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 20 borné par les rues St Philippe, Ursulines, Chartres et Vieille Levée, mesurant trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue St Philippe, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, ayant le numéro municipal 9, sur la rue St Philippe.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans
Albert Voorhies, avocat du plaignant.
21 av—21 28—mai 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Deux Lots de terre de Valeur dans le Troisième District.

Gabriel Sintes vs Frank Roig.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 59,068 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec les améliorations là-dessus, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les Champs Elysées, les rues Français, Joséphine ou Prieur et Solidelle ou Roman, désignés par les numéros Six et Dix, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer sous la date du 11 avril 1871; Lesdits lots mesurant comme suit: lot No Six a trente deux pieds de face aux Champs Elysées, sur cent vingt pieds de profondeur; et le lot No Dix mesure trente quatre pieds huit pouces de face à la rue Joséphine ou Prieur sur cent vingt pieds deux pouces et une ligne de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Theo Cotonio, avocat pour le plaignant.
5 mai—5 12 19 26—juin 2 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de 4 ilets de terre de valeur dans le Sixième District.

George Denègre vs Octave A. Fairex,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59 215—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains ilets de terre, ensemble avec toutes les améliorations là dessus et tous les droits, voies, privilèges et avantages à cela appartenant où de quelque manière en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 4, 5, 6 et 11 sur un plan par Buisson, voyer, le 15me jour d'avril 1836, et déposé en l'étude de W. Y. Lewis, ancien notaire de cette ville d'après lequel l'ilet No 4 est borné par les rues Chestnut, Troisième et Zimple et la ligne de la propriété Foucher; l'ilet No 5 est borné par les rues Chestnut, Zimple, Quatrième et la ligne de la propriété Foucher; l'ilet No 6 est borné par les rues Chestnut, Broadway, Quatrième et Zimple; l'ilet No 11 est borné par les rues Chestnut, Broadway, Quatrième et Soniat.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. P. Blair & Walter D. Denegre, avocats pour le plaignant.
12 mai—12 13 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Troisième District.

Connue comme No 1919 rue Bourgogne, entre les rues Union et Bagatelle.

John Parpal vs Gustave Villermin.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 58,906—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mai 1899, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et privilèges, à cela appartenant situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 259 borné par les rues Bourgogne (autrefois Craps), Bagatelle Union et Remparts (autrefois Amour) mesurant plus ou moins vingt pieds, neuf pouces et deux lignes de face à la rue Bourgogne sur cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles et est la portion la plus près de la rue Bagatelle du lot original No 220 du Faubourg Marigny.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans-
Robert Legier, avocat pour le plaignant.
14 avril—14 21 28—mai 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District,

Connue comme les Nos 624 et 626 rue Quartier, entre les rues Royale et Chartres.

Baptiste Laporte vs Jeantet Bégué et Ellen Donnelly, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 58,891.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mai 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Royale, Hôpital et Chartres, et mesurant Quarante et un pieds Cinq pouces de face à la rue Quartier sur Cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles; lesdites améliorations étant désignées par les anciens numéros municipaux 64 et 64 1[2 rue Quartier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Charles J. Théard avocat pour le plaignant.
14 avril—14 21 28—mai 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Quatrième District.

George W. Taylor vs Almada & Brother.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,925—En vertu d'un alias writ de fieri facias contre Jessie A. Taylor, défenderesse (in rule) et en faveur de Almada et Brother, comme dommages pour honoraires d'avocat, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là dessus situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Sixième, Camp et Septième. Lesdits lots sont désignés par les Nos 15 et 16 et mesurant chacun vingt huit pieds de face à la rue Camp sur cent vingt-cinq pieds de profondeur.

Le lot No 16 acquis d'Eusèbe Regio, d'après acte passé pardevant J D Taylor, notaire le 20 juin 1892, C. O. B. 146, fo 161. Le lot No 15 acquis 1[2, par jugement dans la succession de W. W. Taylor, No 21,779 Cour Civile de District, le 27 juillet 1887 C. O. B. 127 fo 597, 2[6 de W. A. et Wm R. Taylor, d'après acte passé pardevant J. D Taylor, notaire le 4 novembre 1892 C. O. B. 143 fo 483 1[6 de Geo. W. Taylor, d'après acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 27 juin 1890, C. O. B. 138 fo. 21.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats.
12 mai—12 13 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment d'outils, instruments, jouets, quincaillerie et instruments de pêche.

Divers autres articles étant le contenu d'un "Dime Store."

Harry H. Hodgson, agent, vs W. V. Reinach et E. S. Rowley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,025—En vertu d'un writ de fieri facias contre E. S. Rowley, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, JEUDI, le 23 mai 1899, à 10.30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste Anne entre les rues Royale et Chartres, un grand assortiment de quincaillerie, articles de maison, outils, jouets et divers autres articles d'utilité et d'ornements, divers etc., selon l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.
12 mai—12 17 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion d'acquérir une grande et magnifique

RESIDENCE

Sur l'avenue St-Charles, entre les rues Pine et Lowerline,

(La rue à l'arrière étant la rue Carrollton)

Dans un des plus beaux voisinages, près du

PARC AUDUBON.

Les terrains mesurant 121 pieds de face à l'avenue St-Charles, 120 pieds sur la rue Carrollton et 582 pieds 10 pouces sur la rue Pine (plus ou moins).

—DANS L'AFFAIRE DE—

James Jackson vs Lewis Metesser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 59,069 -En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 8 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dix-neuf lots de terre ensemble avec les bâtisses, etc., dans le Sizième District de cette ville, dans l'ilet No 65, borné par l'avenue St. Charles, les rues Pine Lowerline et Carrollton; lesdits lots sont contigus comme suit, à savoir:—Les lots de un à quatre inclusivement mesurent chacun trente pieds de face à la rue Carrollton sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No un forme l'encoignure des rues Carrollton et Pine. Les lots cinq à quinze inclusivement ont chacun trente pieds de face à la rue Pine sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et les lots de seize à dix-neuf inclusivement ont chacun trente pieds dix pouces et demi de face à l'avenue St-Charles, trente pieds de largeur dans le fond sur la profondeur suivante: le lot 16, cent trente deux pieds dix pouces de face à la rue Pine sur cent trente-six pieds sur la ligne du lot No 17. Le lot No 17, cent trente-six pieds sur la ligne du lot No 16 et cent trente-neuf pieds deux pouces sur la ligne du lot No 18. Le lot No 18, cent trente-neuf pieds deux pouces sur la ligne du lot No 17, et cent quarante deux pieds quatre pouces sur la ligne du lot No 19; et le lot No 19, cent quarante-deux pieds quatre pouces sur la ligne du lot No 18, et cent quarante-cinq pieds six pouces sur l'autre côté vers la rue Lowerline.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans
John T. Whitaker, avocat pour le plaignant
5 mai—5 6 12 19 26—juin 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une vaste portion de terre dans le Cinquième District avec améliorations, etc.

Peter Gallagher vs A. Baptiste Jacques et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 57,146—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 mai 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant et avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Magellen, Hancock et Bringier, désignés comme lots numéros quatre, cinq, six sept et huit dans l'ilet No 2-1 lesdits lots mesurant cent vingt sept pieds de face à la rue Franklin sur trois cent dix-neuf pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. S. Benedict, avocat du plaignant.
14 avril—14 21 28—mai 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District,

Connue comme No 803 rue Jackson, coin de la rue Annonciation.

E. F. Denechaud vs Joseph S. Royo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 59,170 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 8 juin 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurel et Annonciation; ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Jackson et Annonciation et mesurant vingt-neuf pieds quatre pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur et façade à la rue Annonciation de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes, parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Dufour & Dufour & Wm. A. Collins, avocats pour le plaignant.
5mai—5 12 19 26 - juin 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Deuxième District.

Portant les anciens numéros municipaux 22 et 24 rue Conti, entre les rues Chartres et Decatur.

Henry Charnock vs Mlle Mary Tobyn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,958—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mai 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances, portant les numéros municipaux 22 et 24 rue Conti, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Chartres, Decatur et Bienville mesurant trente pieds onze pouces de face à la rue Conti; cent soixante et-un pieds de profondeur sur la ligne vers la rue de Chartres, soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes sur la première ligne ou lignes de profondeur vers la rue Decatur, de là s'élargissant à angle droit vers la rue Decatur, seize pieds trois pouces et deux lignes sur une deuxième ligne de profondeur; de là quatre-vingt-dix-sept pieds un pouce et six lignes de profondeur sur le côté vers la rue Decatur et cinquante pieds sept pouces et quatre lignes de largeur par lignes du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Branch K. Miller, avocat pour le plaignant.
14 avril—14 21 28—mai 5 12 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE OCCASION

Pour un placement sûr et profitable.

Vente importante par le Sherif Civil.

Une grande et valuable propriété connue depuis longtemps dans cette communauté comme la

Fonderie Coleman,

Située sur **11 lots de terre** dans l'ilet borné par les rues **Magnolia, Clara, Clio et Erato**, et formant les encoignures des rues Magnolia et Erato et des rues Clara et Erato.

Avec toutes les machines, machines à vapeur, installations, outils, modèles et tous les autres ustensiles etc., de ladite fonderie.

AUSSI VENTE DE

2 LOTS DE VALEUR,

Avec améliorations, etc., sur la rue Erato entre les rues Magnolia et Clara (la rue du fond étant la rue Thalie) et de

8 LOTS DE VALEUR,

Avec améliorations, etc., 5 faisant face à la rue Clara, à l'encoignure de la rue Erato, et 3 faisant face à la rue Willow, encoignure de la rue Erato, le tout dans l'ilet borné par les rues ci-dessus et la rue Clio.

Theodore M. Nagle

—vs—

H. Dudley Coleman Machinery Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,693—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Onze certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant toutes les machines, machines à vapeur, installations, outils, modèles et autres ustensiles nécessaires à une fonderie établie ci dessus, aussi bien que tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Clio et Erato, désignés comme lots Nos un, deux, trois, quatre, cinq, six, seize, dix-sept, dix-huit dix-neuf et vingt. Le dit lot No un forme l'encoignure des rues Erato et Magnolia, et mesure trente-et-un pieds huit pouces et six lignes de face à ladite rue Magnolia par cent vingt six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur et de face à la rue Erato, entre lignes parallèles. Lesdits lots Nos deux à six inclusivement se touchent et mesurent chacun trente deux pieds de face à ladite rue Magnolia par cent vingt six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Lesdits lots Nos seize à dix neuf inclusivement se touchent et mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Clara sur cent vingt-six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot No vingt forme l'encoignure des rues Erato et Clara et mesure trente un pieds huit pouces et six lignes de face à ladite rue Clara sur cent vingt-six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur et de face à la rue Erato entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Thalie, Magnolia et Clara, désignés comme lots six et sept sur un plan déposé pour référence en l'étude de Wm Shannon, ancien notaire en cette ville; lesquels dits lots se touchent et mesurant chacun vingt-cinq pieds trois pouces et cinq lignes de face à la rue Erato, sur une profondeur de quatre vingt-quinze pieds neuf pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

3° Huit certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Clio, Erato et Willow, désignés comme lots Nos Un, Deux, Trois, Quatre, Cinq, Dix-Huit, Dix-Neuf et Vingt, et ledit lot No Un forme l'encoignure des rues Clara et Erato et mesure trente-et-un pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Clara sur cent vingt six pieds sept pouces et une ligne de profondeur et face à ladite rue Erato. Lots Nos deux, trois, quatre et cinq se touchent et mesurent chacun trente-deux pieds de face à ladite rue Clara sur cent vingt-six pieds, sept pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Lesdits lots dix-huit, dix-neuf et vingt se touchent et ceux numérotés dix-huit et dix-neuf, mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Willow, sur cent vingt-six pieds, sept pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles le tout plus ou moins. Ledit lot No Vingt forme l'encoignure des rues Erato et Willow et mesure vingt-neuf pieds deux pouces et six lignes de face à la dite rue Willow, Trente-un pieds huit pouces et six lignes de largeur dans le fond par cent quatorze pieds un pouce et quatre lignes de profondeur et de face à ladite rue Erato et cent vingt six pieds sept pouces et une ligne de profondeur sur la ligne du côté opposé, le tout, plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
Richardson et Soulé, avocats pour le plaignant.
12 mai - 12 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Troisième District,

No 918 rue Kerlerec, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Robert Upshur vs Veuve V. Haag.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,089—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir-

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Esplanade, Bourgogne et Dauphine, mesurant trente deux pieds de face à la rue Kerlerec sur cent vingt pieds de profondeur, étant la même propriété achetée par elle de Chas Stiegler par acte de J. Hy Forcelle, daté le 15 juin 1866. Reg. C. O. Bk 124. P. 270.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 15

COMPAGNIE D'ASSURANCES

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.

Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago........................$3,289,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston.........................$1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON LUCAS E. MOORE C. M. SORIA.
CLARENCE P. LOW, secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secretaire.
2nov—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé..........................$500,00 00
Actif, 1er Janvier 1898...............1,097 20 16
Surplus...............................304,700 04

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE
juin 98 1an OCTAVE LABARRE.

COMPAGNIE D'ASSURANCES

—DES—

MARCHANDS

—DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS.

PAUL CAPDEVIELLE, Président;
JULES MONTREUIL, Secrétaire

BUREAU: RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Henry C. Boucher, John P. Baldwin, W. H. Bofinger,
Jayme Magi, Paul Capdevielle, A. Xiques,
U. Koen, Jno W. Fairfax, Emilien Perrin,
Manuel Abascal, Lawrence Fabacher.

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS,

JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS,

Polititique, Littéraire, Artistique et Scientifique.

—:o:—:o:—

FONDEE LE 1ER SEPTEMBRE 1827.

—:o:—:o:—

Trois Editions distinctes:

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION SPECIALE DU DIMANCHE

—:o:—:o:—

DERNIERES
NOUVELLES LOCALES
—ET—
ETRANGERES.

—:o:—:o:—

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
—DE LA—
PRESSE ASSOCIEE
—ET—
Dépêches Spéciales.

SEUL JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN, AU SUD, FONDE LE 1er SEPTEMBRE 1827.